

Club omnisports situé près de la gare, 180 adhérents en tennis de table, salle spécifique de 1000 m² et 24 tables, tous publics (écoles, loisirs, compétition, baby-ping, sport santé...), équipes de la Nationale à la Départementale 4, ambiance conviviale, projet sportif ambitieux, recherche un éducateur pour une prise de fonctions au 24/08/26.



Educateur / Animateur sportif en tennis de table

Définition :

Emploi d'éducateur et animateur sportif en tennis de table.
Il propose et développe un plan d'action sportif pour le club.
Il conseille et participe à la politique de développement du club.

Finalité :

Entraîner les différents publics du club : licenciés (compétitions & loisirs), scolaires, sport santé...
Perfectionner le public jeunes, afin d'augmenter le niveau quantitatif et qualitatif du club.
Prospecter et détecter de nouveaux publics.

Autonomie et responsabilité :

Il est autonome pour la gestion des tâches confiées par le comité directeur.

Il est responsable de la seule qualité d'exécution de ses missions :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir la sécurité des sportifs qu'il encadre,
- répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs de résultats...),
- garantir le respect des statuts de l'Etoile Alençonnaise.

Il n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil (notamment la fonction de tuteur de stagiaires).

Activités constitutives :

Encadrer les séances d'entraînement au sein du club.

Gérer les compétitions individuelles.

Assurer les liens entre les adhérents, et avec les partenaires du club (services municipaux, partenaire matériel, sponsors...).

Être correspondant du club pour les instances sportives (FFTT, Ligue et Comité).

Activités spécifiques :

Prospecter de nouveaux publics (périscolaires, loisirs...).

Organiser des stages et des manifestations de promotion interne et vers l'extérieur.

Contribuer à l'organisation de manifestations sportives gérées par le club.

Gérer et suivre certains aspects administratifs de la vie sportive du club (gestion d'équipements et matériel, créneaux horaires, déplacements...).

Participer à la vie associative (tournois internes, galette des rois...) et aux réunions du comité directeur.

Classification :

Educateur / Animateur Sportif titulaire du DEJEPS ou BPJEPS.

CDD ou CDI 35 heures (rémunération au moins égale au barème fixé par la Convention Collective Nationale du Sport).